

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 82 chargée de l'examen du postulat de

Mme Chenux Mesnier Muriel et crts - **Pour un accès libre aux musées lausannois.**

Présidence : M. Roland PHILLIPOZ (Socialiste)

Membres présents : Mmes, MM, Carolina CARVALHO ARRUDA (Socialiste, rempl. Sarah NEUMANN) ; Samson YEMANE (Socialiste) ; Musa KAMENICA (Socialiste) ; Romane BENVENUTI (Les Verts, rempl. Olivia FAHMY) ; Sima DAKKUS (Les Verts) ; Éric BETTENS (Les Verts) ; Coralie DUMOULIN (Libéral-Radical) ; Eliane AUBERT (Libéral-Radical) ; Isabelle BONILLO (Ensemble à Gauche) ; Josée Christine LAVANCHY (UDC, rempl. Jean-Luc Masson)

Membres excusés : Mme Virginie CAVALLI (Vert'libéraux)

Représentant-e-s de la Municipalité : M. Michael KINZER, chef de service Culture

Notes de séance : Mme Kelly HARRISON

Lieu : salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville

Date : 16.11.2022 de 17 h à 18h

En l'absence de Mme Chenux Mesnier qui n'est plus membre du conseil communal, une conseillère de son groupe rappelle les buts et le contenu du postulat à savoir que la Municipalité étudie les possibilités d'élaborer un projet de gratuité pour l'ensemble des musées lausannois, de mener une campagne ciblée afin d'élargir le public fréquentant les musées et de rédiger après trois ans un bilan de la fréquentation des musées, du public et du bilan financier.

Plusieurs commissaires interviennent pour rappeler que tout le monde n'a pas les moyens d'accéder à l'offre culturelle. Même s'il existe des initiatives qui permettent d'aller au musée gratuitement, le fait de généraliser cet accès est très important. La tendance à la gratuité de l'accès aux musées se manifeste dans plusieurs villes européennes. A Lausanne, la Nuit des musées rencontre un grand succès bien qu'elle ne soit pas gratuite (10.- pour un accès aux musées de Lausanne et Pully).

D'autres commissaires doutent de l'effet de la gratuité sur de nouveaux publics qui pour l'instant ne fréquentent pas les musées ; il s'agirait plus d'un effet d'opportunité qui permettrait aux visiteurs habituels des musées de ne plus avoir à payer leurs visites. Des personnes se montrent tout à fait opposées à la gratuité, celle-ci représentant pour elles un surcoût non-négligeable pour la Ville. Pour elles, la démocratisation de la culture est un objectif important mais il ne doit pas passer par la gratuité qui n'a pas eu l'effet escompté là où cela a été tenté.

Une discussion animée s'ensuit sur les bénéfices sociaux de la culture et sur son mode de financement qui pour certaines personnes devrait dépendre des finances publiques exclusivement alors que pour d'autres, le message que la culture a un prix et un coût doit primer sur la gratuité.

M. Kinzer, chef du Service de la culture, délégué par M. Junod, Syndic, est sollicité pour répondre à plusieurs questions et pour compléter les informations des commissaires. Il relève que la question que soulève le postulat est pertinente et s'inscrit dans le plan stratégique de la Ville sur la participation culturelle et la démocratisation de la culture. Le projet s'inscrit en bonne

Conseil communal de Lausanne

complémentarité avec plusieurs postulats récents, qui traitent de la volonté d'ouvrir la culture au plus grand nombre et d'augmenter l'accès à la culture. L'étude sur les publics, que la Municipalité avait menée et rendue publique en 2019, évoquait les raisons qui aboutissaient au non-accès à l'offre culturelle. La question des prix d'entrée était mentionnée, mais il semble que ce soit l'absence d'appropriation de l'offre pour les personnes peu habituées aux visites, qui croient que ça ne les concerne pas et qui ne se sentent pas légitimes, que ce soit pour des questions de niveau social ou de langue.

M. Kinzer précise qu'il est important de savoir de quels « musées lausannois » on parle : s'il s'agit des musées strictement communaux, ils ne sont qu'au nombre de trois (le Musée Historique, le Musée romain de Lausanne-Vidy et la Collection de l'Art Brut). Ils font environ 60'000 à 80'000 entrées par an.

En plus de la Nuit des musées, il y a d'autres moments où l'entrée est offerte à la population, comme les premiers samedis de chaque mois et les vernissages ; il existe aussi passablement de cartes de réduction et d'offres de gratuité. Ces mécanismes concernent 15 des 23 musées lausannois, et pas seulement ceux gérés par la Ville.

Concernant les musées de la Ville, les recettes de billetterie sont approximativement de 200'000 francs (3 %) pour un budget de 6 millions de frs par an, ce qui relativise l'impact financier d'un accès gratuit.

En réponse à une question des commissaires, les représentant.e.s de la postulante précisent que le postulat ne vise que les trois musées lausannois. Mais l'offre devait pouvoir s'étendre aux autres musées lausannois et plusieurs commissaires expriment des avis qui vont dans ce sens.

Conclusion(s) de la commission :

Parvenue au terme de la discussion, la commission vote le renvoi du postulat à la Municipalité par

10 oui

2 non

0 abstention

Lausanne, le 13 décembre 2022

Le rapporteur :
Roland Philippoz

